



**LISTE DES DELIBERATIONS**  
**EXAMINEES PAR**  
**LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-SAUVEUR EN-PUISAYE**  
**REUNI EN SEANCE ORDINAIRE**  
**LE 6 septembre 2024 à 18 H 30**

N° DE LA DELIBERATION	DOMAINE	OBJET	VOTEE	REJETEE
2024 09 1	URBANISME	Extension du lotissement – approbation de la convention financière du sdey	unanimité	
2024 09 2	MARCHE PUBLIC	Fourniture de chaleur renouvelable à partir de bois énergie - Choix du candidat	unanimité	
2024 09 3	MARCHE PUBLIC	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de lancer la consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre dans le cadre de la réhabilitation du réseau d'assainissement	unanimité	
2024 09 4	MARCHE PUBLIC	Passage à la fibre mairie, france services et bibliothèque - choix d'un candidat	unanimité	
2024 09 5	RESSOURCES HUMAINES	Augmentation de l'amplitude horaire du poste de rédacteur créé par délibération du 12 mai 2022	unanimité	
2024 09 6	RESSOURCES HUMAINES	Augmentation de l'amplitude horaire du poste agent d'accueil france service créé par délibération du 08/04/2021	unanimité	
2024 09 7	RESSOURCES HUMAINES	Création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine au musée colette pour accroissement d'activité	unanimité	
2024 09 8	RESSOURCES HUMAINES	Création d'un poste de rédacteur principal de 1ère classe	unanimité	
2024 09 9	EAU POTABLE	Rapport du délégataire 2023	unanimité	
2024 09 10	ASSAINISSEMENT	Rapport du délégataire 2023	unanimité	

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE L'YONNE  
ARRONDISSEMENT D'AUXERRE

N° DE LA DELIBERATION	DOMAINE	OBJET	VOTEE	REJETEE
2024 09 11	INTERCOMMUNALITE	Fédération des Eaux de Puisaye Forterre - approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable exercice 2023	unanimité	
2024 09 12	INTERCOMMUNALITE	Fédération des Eaux de Puisaye Forterre - adhesion des communes de bazarnes, bessy-sur-cure, deux rivieres, lucy-sur-cure, pregilbert, sery et trucy-sur-yonne de la communaute de communes chablis villages et terroirs a la federation eaux puisaye forterre	unanimité	
2024 09 13	FISCALITE DIRECTE	Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties exonération en faveur des immeubles situés en zone france ruralités revitalisation rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entrep	unanimité	
2024 09 14	FISCALITE DIRECTE	Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties - exonération en faveur des hotels pour les locaux affectes exclusivement à une activité d'herbergement, des locaux meublés à titre de gîte rural, des locaux classés meublés de tourisme ou des chambres d'hôtes	unanimité	
2024 09 15	URBANISME	Base d'adressage	unanimité	
2024 09 16	FINANCES	Budget principal commune décision modificative n°2 – subvention musee	unanimité	
2024 09 17	FINANCES	Budget annexe du musée décision modificative n°2 – charges et salaires	unanimité	

Affiché à la porte de la Mairie et sous la Percée, le 10 septembre 2024  
Le Maire, Yohann CORDE

